

Réf: Dossier 401665

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE DIGITALE PHARMACEUTIQUE N'ZASSA » en abrégé « ADN PHARMA »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan, Commune
Bingerville, Plateau résidentiel, cité Mamadou Coulibaly,
Bâtiment : C 2ème étage, appartement 55, section : AO,
parcelle : 30, copropriété : 55, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE DIGITALE
PHARMACEUTIQUE N'ZASSA » en abrégé « ADN PHARMA »

Objet :

- Transformation Digitale des services de santé,
- Vente de matériels médicaux et paramédicaux,
- Solutions technologiques web, mobile, Blockchain,
- lot
- Vente de matériels et consommables informatiques
- Formations Diverses
- Import-Export
- Commerce général & Divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan, Commune
Bingerville, Plateau résidentiel, cité Mamadou Coulibaly,

Bâtiment : C 2ème étage, appartement 55, section : AO,
parcelle : 30, copropriété : 55, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YOFFOUA KOMENAN ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01830 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21736/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

